

# PERIMETRE DU QUARTIER

Seine St Denis (93)

*Commune* : **Sevrans**.

*Z.R.U.* : **Les Beaudottes.**

1138010

n° d'ordre : 665

PERIMETRE RUE PAR RUE\* :

Nombre de pages : 1

- Rue Raoul Dautry
- Avenue Dumont d'Urville
- Section AI, limites Nord-Est alignées des parcelles n°312 et 313 (incluses) cette limite borde le prolongement de l'allée Killian - la parcelle n°313 supporte le gymnase Maurice Baquet
- Section AI, limites Sud-Est des parcelles n°313, 82 et 92 (incluses) la parcelle n°92 supporte le CES Evariste Gallois
- Section AI, limites Nord-Est et Sud-Est de la parcelle n°93 (incluse) cette parcelle supporte l'école des Primevères située Chemin de Savigny (n°56 et 58)
- Chemin de Savigny
- Section AE, bord Sud-Est de cette section cadastrale (incluse en totalité) cette limite commence sur le chemin de Savigny entre les n°45 (inclus) et 43 (exclu)
- Section AD, bord Sud-Est de la parcelle n°196 (incluse) cette limite est dans le prolongement du bord Sud-Est de la section AE et aboutit avenue des Primevères entre les n°44 (inclus) et 42 (exclu)
- Avenue des Primevères
- Limite communale
- (rue Raoul Dautry)